



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Protection Civile et l'AMF lancent un nouvel appel aux dons financiers afin de poursuivre leurs actions en Ukraine

Face à la guerre qui frappe l'Ukraine, l'Association des maires de France (AMF) et la Protection Civile continuent de soutenir la population ukrainienne et lancent un nouvel appel à la générosité publique.

La Protection Civile reste mobilisée en envoyant chaque jour des palettes de dons matériels à destination des populations ukrainiennes.

Depuis le 1er mars 2022, les bénévoles de la Protection Civile ont mis en œuvre tous les moyens dont ils disposent afin de venir en aide aux populations ukrainiennes.

Dans le cadre de l'opération de collecte de dons matériels, la mise en place de différents entrepôts logistiques nationaux a permis à la Protection Civile de conditionner plus de 9 000 palettes de dons triés, qui représentent 4 500 tonnes. Au 1er juin, ce sont 250 semi-remorques, 4 trains et 60 wagons qui ont ainsi été affrétés depuis la France jusqu'en Ukraine.

A ce jour, les équipes continuent de recevoir et de trier les dons matériels récoltés, grâce à la mobilisation des collectivités et des citoyens. Au total, l'équivalent de 15 000 palettes de dons, soit 7 500 tonnes, ont été récoltées.

La Protection Civile s'est par ailleurs associée au groupe Casino pour organiser des collectes ponctuelles de denrées alimentaires dans les magasins du groupe en France. En effet, le besoin en nourriture est particulièrement important dans certaines zones d'Ukraine et des denrées alimentaires ont d'ores et déjà été envoyées.

La collecte, le tri, le conditionnement, l'envoi des dons matériels et des denrées alimentaires et la préparation d'une mission de soutien à la population ukrainienne engendrent des coûts importants. Pour continuer d'apporter une aide humanitaire constante aux populations ukrainiennes, la Protection Civile a besoin d'un important soutien financier et relance un appel à la générosité publique :

Les dons peuvent être effectués via notre site internet : <u>don.protection-civile.org</u>
Ou par chèque à l'ordre de « Protection Civile » envoyé à : Protection Civile, 14 rue scandicci 93500 Pantin
Ou par virement sur le compte ci-dessous :

IBAN: FR7610278005980002016430684 BIC: CMCIFR2A

Titulaire: FNPC Tour Essor 14 rue scandicci 93500 Pantin

Contacts presse

Cécile CORNE – 06 19 13 23 76 – cecile.corne@protection-civile.org Jérémy CRUNCHANT- 06 80 95 60 16 - jeremy.crunchant@protection-civile.org